

# GRILLE CALCULANTE DE L'INDICE DE RÉPARABILITÉ DES TONDEUSES À GAZON ÉLECTRIQUES F

## INSTRUCTIONS GENERALES

### OBJET DU FICHIER

Ce fichier Excel permet de calculer l'indice de réparabilité d'une tondeuse à gazon électrique robot.

### CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'article L. 541-9-2 du Code de l'environnement impose aux producteurs, importateurs, distributeurs ou autres metteurs sur le marché d'équipements électriques et électroniques de communiquer sans frais aux vendeurs de leurs produits ainsi qu'à toute personne qui en fait la demande l'indice de réparabilité de ces équipements ainsi que les paramètres ayant permis de l'établir. Cet indice vise à informer le consommateur sur la capacité à réparer le produit concerné. **Les informations saisies dans le présent document doivent être véridiques et vérifiables.**

Les modalités de mise en oeuvre et d'application de l'indice de réparabilité sont précisées dans le Décret N°2020-xxx du xx xxx 2020 relatif à l'indice de réparabilité des équipements électriques et électroniques, l'arrêté du XXXX relatif aux modalités d'affichage, à la signalétique et aux paramètres généraux de calcul de l'indice de réparabilité et l'arrêté du XXXX relatif aux critères, aux sous critères et au système de notation pour le calcul et l'affichage de l'indice de réparabilité des tondeuses à gazon électriques robots.

**Une notice de calcul complémentaire apporte des explications et des précisions pour une application du décret et des arrêtés relatifs à l'indice de réparabilité des équipements électriques et électroniques. Toutes les informations contenues dans la notice sont à retrouver au sein de ces grilles.**

### CONTENU DU FICHIER

Instructions générales	Description de l'objet du fichier Excel, du cadre réglementaire de l'indice de réparabilité, du contenu du fichier et de son mode de remplissage.
Information produit	Description du produit et de l'évaluation de son indice de réparabilité.
C1_Documentation	Critères détaillés permettant d'évaluer l'indice de réparabilité du produit. Pour chaque onglet, toutes "les cases en orange" sont à compléter en sélectionnant la bonne information dans "le menu déroulant" ou en renseignant directement la bonne information dans la case (cas du critère 4 : prix et du fichier à transmettre). Une fois l'information renseignée, la case concernée devient "verte". Aucune case ne doit être laissée sans réponse. A noter que les cellules doivent être complétées une à une (elles ne doivent pas être tirées).
C2_Accès démontage	
C3_Disponibilité des pièces détachées	
C4_Prix	
C5_Spécifique	
Note finale	Cet onglet calcule automatiquement la note globale de réparabilité du produit et les notes par critères et sous-critères, avant et après pondération. Ce fichier est à transmettre à tout demandeur.
Annexe 1	Précision sur la terminologie utilisée pour le calcul de l'indice de réparabilité.
Annexe 2	Précision sur les outils qualifiés de "communs" et leurs références de norme.
Annexe 3	Précision et cas d'application sur la notion d'étape de démontage d'une pièce.

### RÉINITIALISATION DES DONNÉES

REINITIALISER LES CHOIX

Ce bouton permet de réinitialiser l'intégralité des données saisies dans le classeur. Si vous souhaitez effectuer cette action, veuillez activer la macro du fichier et cliquer sur ce bouton. **ATTENTION : cette action est irréversible.**

**INFORMATIONS RELATIVES AU PRODUIT ET  
AU CALCUL DE SON INDICE**

*Tondeuse à gazon électrique robot*

DATE DU CALCUL	25/11/2021
DEMANDEUR DE L'ÉVALUATION	
NOM	A compléter
PRÉNOM	A compléter
MAIL	A compléter
TÉLÉPHONE	A compléter
RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION	
NOM	BADER
PRÉNOM	Stephan
MAIL	s.bader@mtdproducts.com
TÉLÉPHONE	0049680579298
PRODUIT ÉVALUÉ	
Nom ou marque commerciale du fournisseur	ROBOMOW
Adresse du fournisseur	dustrie str. 23, 66129 Sarrebrücken-Bübingen, Deutschland
Référence du modèle donnée par le fournisseur	RK 3000 PRO

## SOUS-CRITÈRE 1.1 : ENGAGEMENT SUR LA DURÉE DE MISE À DISPOSITION SANS FRAIS DE LA DOCUMENTATION TECHNIQUE ET RELATIVE AUX CONSEILS D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

## PRÉCISIONS :

- **Documents / Informations** : Les informations peuvent librement être réparties à l'initiative du producteur dans des documents divers physiques ou dématérialisés. Les points de la notation sont attribués si l'information visée est disponible dans un quelconque document.

- **Langue des documents** : Conformément à la Loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, les informations destinées aux consommateurs doivent être libellées en français ; l'anglais est toléré pour les aspects très techniques destinés aux réparateurs professionnels (exemple : les bulletins techniques).

- **Bulletins techniques** : Ce libellé recouvre des annonces faites par le producteur à destination des réparateurs professionnels, les informant par exemple de bugs récemment découverts, des corrections à y apporter, de la rupture d'approvisionnement de pièces qui ont été remplacées par d'autres. Les points sont attribués si l'édition d'un bulletin technique est prévue au fil de l'eau (lorsque c'est nécessaire).

- **Informations sur l'accès aux réparateurs professionnels** : Le producteur ou l'importateur est libre d'indiquer aux consommateurs les réparateurs professionnels de son choix mais il est conseillé de mentionner au minimum les annuaires des réparateurs répertoriés par l'ADEME : [www.annuaire-reparation.fr](http://www.annuaire-reparation.fr)

- **Instructions pour l'auto-réparation** : Les points correspondant aux années de disponibilité sont accordés seulement si une ou plusieurs opérations sont proposées aux consommateurs pour l'autoréparation, avec les consignes de sécurité adéquates, dans une rubrique spécifique sous le titre « autoréparation », par exemple au sein du manuel technique ou de la notice de conseils d'utilisation et d'entretien. L'article L 441-5 du code de la consommation précise la responsabilité du producteur concernant l'autoréparation.

Engagement sur la durée de disponibilité (en années) de la documentation	Colonne A Réparateurs		Colonne B Consommateurs	
	Durée de disponibilité	Sous-total	Durée de disponibilité	Sous-total
1.1.A Identification sans équivoque du produit (type de produit, marque, nom commercial, modèle et éventuellement le numéro de série)	si X ≥ 9 ans	9	si X ≥ 9 ans	9
1.1.B Schéma de démontage ou vue éclatée	si X ≥ 9 ans	9	si X ≥ 9 ans	9
1.1.C Schémas de câblage et de raccordement	si X ≥ 9 ans	9	si X ≥ 9 ans	9
1.1.D Schémas des cartes électroniques	si ND ou X < 5 ans	0	si ND ou X < 5 ans	0
1.1.E Liste du matériel de réparation et de test nécessaire à la réparation	si X ≥ 9 ans	9	si X ≥ 9 ans	9
1.1.F Manuel technique d'instructions relatives à la réparation	si X ≥ 9 ans	9	si X ≥ 9 ans	9
1.1.G Codes d'erreurs et de diagnostic	si X ≥ 9 ans	9	si X ≥ 9 ans	9
1.1.H Informations sur composants et diagnostic	si ND ou X < 5 ans	0	si ND ou X < 5 ans	0
1.1.I Instructions logicielles (y compris réinitialisation)	si X ≥ 9 ans	9	si X ≥ 9 ans	9
1.1.J Accès aux incidents signalés et enregistrés dans l'équipement	si X ≥ 9 ans	9	si X ≥ 9 ans	9
1.1.K Bulletins techniques	si X ≥ 9 ans	9	si X ≥ 9 ans	9
1.1.L Encadrement spécifique de l'auto-réparation (opérations conseillées, instructions de sécurité et de réparation, répercussions éventuelles sur la garantie)			si X ≥ 9 ans	9
1.1.M Informations sur accès aux réparateurs professionnels			si X ≥ 9 ans	9
1.1.N Détection des pannes et actions requises (approche grand public)			si X ≥ 9 ans	9
1.1.O Conseils d'utilisation et d'entretien			si X ≥ 9 ans	9
<b>Total sous-critère 1.1</b>		<b>81</b>		<b>117</b>
				<b>198</b>
				<b>/234</b>
				<b>8,5</b>
				<b>/10</b>

\* Les points correspondant aux années de disponibilité sont accordés seulement si une ou plusieurs opérations sont proposées aux consommateurs pour l'autoréparation, avec les

**CRITÈRE 2 : DÉMONTABILITÉ, ACCÈS, OUTILS, FIXATIONS**

Tondeuse à gazon électrique robot

**SOUS-CRITÈRE 2.1 : FACILITÉ DE DÉMONTAGE ET DE REMONTAGE DES PIÈCES DÉTACHÉES****PRÉCISION :**

Les précisions sur les étapes de démontage sont disponibles à l'annexe 3 de la présente grille calculante.

**CAS PARTICULIER DE LA TONDEUSE À GAZON ÉLECTRIQUE ROBOT**

Pour cette catégorie d'équipement, l'action de "débrancher l'équipement du secteur" (voir annexe 3) n'est pas considérée comme une étape de démontage.

Facilité de démontage et remontage		Notation	
Liste 2 : Pièces panne / casse		Nombre d'étapes pour accès unitaire à la pièce	Sous-total
2.1.A	Lames	si DDI < 5	3
2.1.B	Roues	si DDI < 5	3
2.1.C	Chargeur station	si DDI < 5	3
<b>Total sous-critère 2.1</b>			9 /9
			10,0 /10

**SOUS-CRITÈRE 2.2 : OUTILS NÉCESSAIRES AU DÉMONTAGE DES PIÈCES DÉTACHÉES - PIÈCES PANNE/CASSE (LISTE 2)****PRÉCISIONS :**

- Les outils nécessaires au démontage unitaire d'une pièce concernent l'ensemble des outils utilisés ayant permis d'accéder à la pièce, de la démonter/désolidariser de l'équipement en vue de son remplacement sans endommager le produit (ce qui peut inclure l'accès aux fixations).
- Les outils utilisés sont classés en différentes catégories en fonction de leurs accessibilités et de leurs contraintes d'utilisation pour l'utilisateur final.
- Dans le cas où une pièce nécessiterait l'utilisation de différents types d'outils, le scénario le plus défavorable devra être retenu pour la notation.

Outils nécessaires au démontage		Notation	
Liste 2 : Pièces panne / casse		Type d'outils nécessaire au démontage	Sous-total
2.2.A	Lames	D : Démontable sans outils avec des outils communs ou outils fournis avec le	4
2.2.B	Roues	D : Démontable sans outils avec des outils communs ou outils fournis avec le	4
2.2.C	Chargeur station	D : Démontable sans outils avec des outils communs ou outils fournis avec le	4
<b>Total sous-critère 2.2</b>			12 /12
			10,0 /10

**SOUS-CRITÈRE 2.3 : CARACTÉRISTIQUES DES FIXATIONS POUR L'ASSEMBLAGE DES PIÈCES DES LISTES 1 ET 2****PRÉCISIONS :**

- Fixation : Dispositif matériel qui raccorde ou fixe mécaniquement deux ou plusieurs objets, parties ou pièces détachées. Une fixation est généralement non permanente, c'est à dire, qu'elle peut être enlevée ou démontée facilement sans endommager les objets, parties ou pièces détachées raccordée(s) ou fixée(s) ensemble (exemple : vis ou clips). Un collage ou une soudure sont a contrario des fixations permanentes.
- Les fixations rencontrées et retirées sont classées en fonction de leurs accessibilités, de leurs caractères amovibles et réutilisables et des contraintes qu'elles engendrent pour la réparation du produit (exemple : fixation causant des dommages ou laissant des résidus de colle ou de soudure lors du démontage).
- Dans le cas où une pièce nécessiterait le retrait de différents types de fixations, le scénario le plus défavorable devra être retenu pour la notation.

Caractéristiques des fixations		Notation	
Liste 1 : Pièces fonctionnelles Liste 2 : Pièces panne/casse		Type de fixations	Sous-total
2.3.A	Cartes électroniques	C : Amovible et réutilisable	2
2.3.B	Moteur de coupe	C : Amovible et réutilisable	2
2.3.C	Moteur d'avance	C : Amovible et réutilisable	2
2.3.D	Station de charge	C : Amovible et réutilisable	2
2.3.E	Arrêt urgence	C : Amovible et réutilisable	2
2.3.F	Interface utilisateurs	C : Amovible et réutilisable	2
2.3.G	Batterie	C : Amovible et réutilisable	2
2.3.H	Lames	B : Amovible mais pas réutilisable	1
2.3.I	Roues	C : Amovible et réutilisable	2
2.3.J	Chargeur station	C : Amovible et réutilisable	2
<b>Total sous-critère 2.3</b>			19 /20
			9,5 /10

**CRITÈRE 3 : DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES**
*Tondeuse à gazon électrique robot*
**SOUS-CRITÈRE 3.1 : ENGAGEMENT SUR LA DURÉE DE DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES - PIÈCES PANNE / CASSE (LISTE 2)**
**PRÉCISIONS :**

- **Définition de distributeur en pièces détachées :** La définition d'un distributeur en pièces détachées est donnée dans le glossaire en annexe 1 de la présente notice.

- **Engagements sur la durée de disponibilité des pièces détachées et des délais de livraison :** Pour accorder les points aux colonnes 1, il convient que le producteur dispose de son propre service de réparation en interne (exemple : via le service après-vente). Que ce soit pour la durée de disponibilité des pièces détachées ou le délai de livraison, le producteur ou l'importateur doit retenir, parmi l'ensemble de ses pratiques envers les réparateurs agréés et indépendants, la durée ou le délai les plus pénalisants pour chaque pièce. Dans le cas où le producteur ou l'importateur ne met pas les pièces détachées directement à disposition des réparateurs indépendants, alors les points ne sont pas attribués en colonne C des critères 3.1, 3.2, 3.3 et 3.4.

En outre, dans le cas où le producteur ou un importateur ne dispose pas d'un réseau agréé, il s'attribue les points à partir des pratiques les plus pénalisantes envers les réparateurs indépendants.

- **Délai de livraison :** Le délai de livraison s'entend en jour ouvrable entre le jour de la commande et le jour d'arrivée chez l'acteur concerné.

Engagement sur la durée de disponibilité (en années)	Colonne A Producteur		Colonne B Distributeurs de pièces détachées		Colonne C Réparateurs		Colonne D Consommateurs				
	Durée de disponibilité	Sous-total	Durée de disponibilité	Sous-total	Durée de disponibilité	Sous-total	Durée de disponibilité	Sous-total			
Liste 2 : Pièces panne / casse											
3.1.A Lames	si X ≥ 9 ans	9	si X ≥ 9 ans	9	si X ≥ 9 ans	9	si X ≥ 9 ans	9			
3.1.B Roues	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5			
3.1.C Chargeur station	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5			
<b>Total sous-critère 3.1</b>		<b>19</b>		<b>19</b>		<b>19</b>		<b>19</b>		<b>76</b>	<b>/108</b>
									<b>7,0</b>		<b>/10</b>

**SOUS-CRITÈRE 3.2 : ENGAGEMENT SUR LA DURÉE DE DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES - PIÈCES FONCTIONNELLES (LISTE 1)**

Engagement sur la durée de disponibilité (en années)	Colonne A Producteur		Colonne B Distributeurs de pièces détachées		Colonne C Réparateurs		Colonne D Consommateurs				
	Durée de disponibilité	Sous-total	Durée de disponibilité	Sous-total	Durée de disponibilité	Sous-total	Durée de disponibilité	Sous-total			
Liste 1 : Pièces fonctionnelles											
3.2.A Cartes électroniques	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5			
3.2.B Moteur de coupe	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5			
3.2.C Moteur d'avance	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5			
3.2.D Station de charge	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5			
3.2.E Arrêt urgence	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5			
3.2.F Interface utilisateurs	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5			
3.2.G Batterie	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5	si 5 ans ≤ X < 7 ans	5			
<b>Total sous-critère 3.2</b>		<b>35</b>		<b>35</b>		<b>35</b>		<b>35</b>		<b>140</b>	<b>/252</b>
									<b>5,6</b>		<b>/10</b>

**SOUS-CRITÈRE 3.3 : ENGAGEMENT SUR LES DÉLAIS DE LIVRAISON DES PIÈCES DÉTACHÉES - PIÈCES PANNE / CASSE (LISTE 2)**

Engagement sur les délais de livraison (en jours ouvrables)	Colonne A Producteur		Colonne B Distributeurs de pièces détachées		Colonne C Réparateurs		Colonne D Consommateurs				
	Délais de livraison	Sous-total	Délais de livraison	Sous-total	Délais de livraison	Sous-total	Délais de livraison	Sous-total			
Liste 2 : Pièces panne / casse											
3.3.A Lames	si 10   ≥ X > 5	1	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3			
3.3.B Roues	si 10   ≥ X > 5	1	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3			
3.3.C Chargeur station	si 10   ≥ X > 5	1	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3			
<b>Total sous-critère 3.3</b>		<b>3</b>		<b>9</b>		<b>9</b>		<b>9</b>		<b>30</b>	<b>/36</b>
									<b>8,3</b>		<b>/10</b>

**SOUS-CRITÈRE 3.4 : ENGAGEMENT SUR LES DÉLAIS DE LIVRAISON DES PIÈCES DÉTACHÉES - PIÈCES FONCTIONNELLES (LISTE 1)**

Engagement sur les délais de livraison (en jours ouvrables)	Colonne A Producteur		Colonne B Distributeurs de pièces détachées		Colonne C Réparateurs		Colonne D Consommateurs				
	Délais de livraison	Sous-total	Délais de livraison	Sous-total	Délais de livraison	Sous-total	Délais de livraison	Sous-total			
Liste 1 : Pièces fonctionnelles											
3.4.A Cartes électroniques	si 10   ≥ X > 5	1	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3			
3.4.B Moteur de coupe	si 10   ≥ X > 5	1	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3			
3.4.C Moteur d'avance	si 10   ≥ X > 5	1	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3			
3.4.D Station de charge	si 10   ≥ X > 5	1	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3			
3.4.E Arrêt urgence	si 10   ≥ X > 5	1	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3			
3.4.F Interface utilisateurs	si 10   ≥ X > 5	1	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3			
3.4.G Batterie	si 10   ≥ X > 5	1	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3	si X ≤ 3	3			
<b>Total sous-critère 3.4</b>		<b>7</b>		<b>21</b>		<b>21</b>		<b>21</b>		<b>70</b>	<b>/84</b>
									<b>8,3</b>		<b>/10</b>

**CRITÈRE 4 : PRIX DES PIÈCES DÉTACHÉES**

**Tondeuse à gazon électrique robot**

**PRÉCISIONS :**

**Déduction des frais de livraison :** Le principe retenu est de procéder à un calcul hors frais de transport ou de livraison. Si ces derniers sont inclus dans les tarifs des conditions générales de vente, il appartient au producteur ou importateur de les déduire pour procéder au calcul du ratio. En particulier pour le prix des pièces détachées, deux modalités sont possibles pour déduire les frais de transport ou de livraison : unitairement pour chacune des pièces de la liste 2 ou forfaitairement (en valeur absolue ou en pourcentage). Il en va de même pour le prix de l'équipement neuf.

**Pièce(s) détachée(s) faisant partie d'un lot :** Dans le cas où l'une ou plusieurs des pièces de la liste 2 font parties d'un lot proposé à la vente ou de tout autre sous-ensemble de pièces indissociables, le prix de la pièce concernée est le prix de ce sous ensemble.

**Pièce non disponible :** Dans le cas où, au moment du calcul de l'indice, une pièce de la liste 2 n'est pas disponible, le nombre de points attribués pour le critère 4 relatif aux prix des pièces détachées est 0.

**Pièces non gérées par le producteur ou l'importateur :** Dans le cas où des pièces de la liste 2 ne sont pas gérées par le producteur ou l'importateur, le prix des pièces à considérer est alors celui des conditions générales de vente du fournisseur au moment du calcul de l'indice.

**Options de produits portant la même référence :** Dans le cas où les options sont proposées pour la même référence, et qu'elles n'ont pas d'influence sur les caractéristiques techniques aux fins du calcul de l'indice, alors le calcul du ratio prix à réaliser à partir du prix des pièces détachées et du prix de la version la plus courante du produit concerné.

**Absence d'une pièce :** Si l'équipement ne comporte pas une pièce listée dans la liste 1 ou 2 de la catégorie concernée alors le prix de la pièce absente n'apparaît pas dans le calcul du ratio.

**Rappel des dispositions réglementaires**

« Sous-critère 4.1. Rapport entre le prix de vente des pièces et le prix de vente des équipements par le constructeur ou l'importateur. Le critère est établi en faisant le rapport entre : le prix hors taxe de la pièce la plus chère de la liste 2 + (moyenne des prix des pièces de la liste 2)/2 et le prix hors taxe du modèle de l'équipement concerné, où chaque prix s'entend comme le prix hors taxes du barème : calcul de l'indice et figurant dans les conditions générales de vente de l'importateur, ou à défaut dans tout document contractuel pe Dans le cas où un fabricant ou un importateur dispose, pour le calcul de l'indice et figurant dans les conditions générales de vente, de plusieurs barèmes tarifaires selon les différents fournisseurs ou vendeurs, les prix retenus pour le calcul de l'indice sont ceux du barème le plus élevé du chiffre d'affaires du fabricant ou de l'importateur, au cours du dernier exercice. Dans le cas où certaines de ces pièces sont indissociables ou intégrées à un module, qui est seul disponible, le prix à prendre en compte est le prix du module. »

Critère PRIX	Notation			
	Valeur (en euros)	Score (en %)	POINTS (/100)	NOTE (/10)
Prix hors taxe de la pièce la plus chère (liste 2)	133,94	4,44%	100	10,0
Moyenne hors taxe des prix des autres pièces (liste 2)	54,89			
Prix hors taxe du modèle de l'équipement concerné	2128			

Le nombre de points obtenu pour ce critère est déterminé de la façon suivante :

- si le résultat du rapport est supérieur à 0,3 alors le nombre de points est 0 ;
- si le résultat du rapport est inférieur à 0,1 alors le nombre de points est 100 ;
- si le résultat du rapport est compris entre 0,1 et 0,3 alors le nombre de points est déterminé selon le tableau de correspondance suivant :

Ratio	0,1	0,11	0,12	0,13	0,14	0,15	0,16	0,17	0,18	0,19	0,2	0,21	0,22	0,23	0,24	0,25	0,26	0,27	0,28	0,29	0,3
Points	100	95	90	85	80	75	70	65	60	55	50	45	40	35	30	25	20	15	10	5	0

**CRITÈRE 5 : CRITÈRE SPÉCIFIQUE***Tondeuse à gazon électrique robo***SOUS-CRITÈRE 5.1 : ASSISTANCE À DISTANCE SANS FRAIS****PRÉCISIONS :**

- Une assistance à distance comprend tout système ayant pour but de faciliter la recherche d'informations en cas de panne, de renseignements pour identifier l'origine d'une panne ou d'aide à distance pour effectuer la réparation. En cas d'aide à la réparation à distance, le dispositif doit être capable de fournir un accompagnement technique et précis à l'utilisateur.
- Les dispositifs d'assistance à distance comprennent : les informations à distance (site internet, FAQ, etc.), l'aide au diagnostic à distance (ligne d'appel téléphonique, tchat, application incluse dans l'équipement, arbre de décision interactif, etc.) et l'aide à la réparation à distance (ligne d'appel téléphonique, appel par visio, prise en main de l'appareil à distance, etc.)
- Les dispositifs d'aide à distance doivent être intégralement gratuits (y compris les appels téléphoniques dans le cas d'une hotline).

Assistance à distance		Colonne B Réparateurs		Colonne C Consommateurs			
		Situation (aucun/site internet)	Sous- total	Situation	Sous- total		
5.1.A	Type d'assistance à distance	Informations à jour sur site internet	1	C : Aide au diagnostic à distance	2		
<b>Total sous-critère 5.1</b>			<b>1</b>		<b>2</b>	<b>3</b>	<b>/5</b>
						<b>6,0</b>	<b>/10</b>

**CALCUL DE L'INDICE DE RÉPARABILITÉ ET  
PRÉSENTATION DES PARAMÈTRES AYANT PERMIS DE L'ÉTABLIR**

*Tondeuse à gazon électrique robot*

**FICHE D'INFORMATION À TRANSMETTRE AUX DEMANDEURS  
(cf. Article L. 541-9-2 du Code de l'environnement)**

Date du calcul	25/11/2021
Nom ou marque commerciale du fournisseur	ROBOMOW
Adresse du fournisseur	Industrie str. 23, 66129 Sarrebrücken-Bübingen, Deutschland
Référence du modèle donnée par le fournisseur	RK 3000 PRO

Critère	Sous-critère	Note du sous-critère sur 10	Coefficient du sous-critère	Note du critère sur 20	Total des notes des critères sur 100
<b>CRITÈRE 1 : DOCUMENTATION</b>	1.1 Durée de disponibilité de la documentation technique et relative aux conseils d'utilisation et d'entretien	8,5	2	16,9	79,6
<b>CRITÈRE 2 : DÉMONTABILITÉ, ACCÈS, OUTILS, FIXATIONS</b>	2.1 Facilité de démontage des pièces de la liste 2*	10,0	1	19,8	
	2.2 Outils nécessaires (liste 2)	10,0	0,5		
	2.3 Caractéristiques des fixations entre les pièces de la liste 1** et de la liste 2	9,5	0,5		
<b>CRITÈRE 3 : DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES</b>	3.1 Durée de disponibilité des pièces de la liste 2	7,0	1	14,0	
	3.2 Durée de disponibilité des pièces de la liste 1	5,6	0,5		
	3.3 Délais de livraison des pièces de la liste 2	8,3	0,3		
	3.4 Délais de livraison des pièces de la liste 1	8,3	0,2		
<b>CRITÈRE 4 : PRIX DES PIÈCES DÉTACHÉES</b>	4. Rapport prix des pièces de la liste 2 sur prix de l'équipement neuf	10,0	2	20,0	
<b>CRITÈRE 5 : CRITÈRE SPÉCIFIQUE</b>	5.1 Assistance à distance sans frais	6,0	0,6	8,9	
	5.2 Utilisation d'une batterie multi-produits	0	0,6		
	5.2 Possibilité de réinitialisation logicielle	6,7	0,8		
<b>Note de l'indice sur 10</b>					

\*liste 2 : liste des 3 à 5 pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont la casse ou les pannes sont les plus fréquentes ;

\*\*liste 1 : liste de 10 autres pièces détachées au maximum (selon la catégorie d'équipements concernée) dont le bon état est nécessaire au fonctionnement de l'équipement.



**ANNEXE 1 : TERMINOLOGIE UTILISÉE DANS LE CADRE DU CALCUL DE L'INDICE DE RÉPARABILITÉ**

**GLOSSAIRE** : Les définitions des termes suivants sont précisées dans le décret relatif à l'indice de réparabilité des équipements électriques et électroniques : « Mise à disposition sur le marché », « Mise sur le marché », « producteur », « importateur », « distributeur », « vendeur », « vente à distance », « modèle ».

<b>Réparateur agréé</b>	Le réparateur agréé est souvent désigné sous le terme de stations techniques ou de centres de services agréés. Il s'agit d'un réparateur professionnel pour lequel un ou plusieurs contrats définissent précisément la relation entre le réparateur agréé et le ou les producteurs.	
<b>Réparateur indépendant</b>	Les réparateurs indépendants sont les réparateurs au sens « d'artisans réparateurs professionnels » désignant les entreprises de la réparation inscrites au répertoire des métiers avec un code APE ou NAFA. Il s'agit de réparateur professionnel n'entrant pas dans la catégorie des réparateurs agréés. Par exemple, 95.11 Z-Z : Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques; 95.21 Z-Z : Réparation de télévisions, récepteurs radio, Magnétoscopes, lecteurs de CD et DVD, caméscopes destinés à un usage domestique; 95.22 Z-Z : Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin.	Basé sur l'expertise technique des groupes de travail de l'indice de réparabilité.
<b>Réparateur professionnel</b>	Réparateur agréé ou réparateur indépendant.	
<b>Distributeur en pièces détachées</b>	Toute personne physique ou morale faisant partie de la chaîne d'approvisionnement, autre que le producteur ou l'importateur, qui propose à la vente une pièce détachée. Ils sont communément appelés « grossistes en pièces détachées ».	
<b>Démontage</b>	Processus par lequel un produit, une pièce détachée ou une fixation est démonté(e) de manière à pouvoir ensuite être remonté(e) et rendu(e) opérationnel(le).	D'après la Norme NF EN 45554 "Méthodes générales pour l'évaluation de la capacité de réparation, réutilisation et amélioration des produits liés à l'énergie", 2020.
<b>Remontage</b>	Processus par lequel un produit, une pièce détachée ou une fixation est remonté(e) de manière ensuite à remplir son rôle fonctionnel(le) et être rendu(e) opérationnel(le).	
<b>Réutilisation / Réutilisable</b>	Processus par lequel un produit, une pièce détachée ou une fixation, ayant atteint la fin de sa première utilisation, est utilisé(e) dans le même but pour lequel il ou elle a été conçu(e). Une réutilisation après une deuxième ou plusieurs utilisation(s) est également considérée comme une réutilisation.	
<b>Restauration d'usine</b>	Fonctionnalité ou réglage spécifique à activer par le client, si le produit le permet, afin de rétablir la valeur par défaut d'une fonctionnalité spécifique de l'appareil telle qu'elle a été définie en usine et qui est disponible lorsque le client utilise le produit pour la première fois.	Inspiré du Règlement (UE) 2019/2021 de la Commission Européenne du 1er octobre 2019 fixant des exigences d'écoconception pour les dispositifs d'affichage électroniques conformément à la Directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil, modifiant le règlement (CE) No 1275/2008 de la Commission et abrogeant le règlement (CE) No 642/2009 de la Commission (Texte relatif aux EEE).
<b>Mise à jour / Mise à niveau</b>	Processus d'amélioration de la fonctionnalité, des performances, de la capacité ou de l'esthétique d'un produit. Ce processus peut impliquer des modifications du logiciel, du micrologiciel et / ou d'un composant matériel du produit.	D'après la Norme NF EN 45554 "Méthodes générales pour l'évaluation de la capacité de réparation, réutilisation et amélioration des produits liés à l'énergie", 2020.
<b>Mise à jour corrective</b>	Mise à jour exécutée après détection d'une panne et destinée à remettre un bien ou un logiciel dans un état dans lequel il peut accomplir une fonction requise. Ce type de mise à jour corrige les défauts de fonctionnement ou de non-conformité du matériel ou d'un logiciel mais n'ajoute pas de nouvelles fonctionnalités.	Inspiré de la Norme AFNOR NF EN 13306 X 60-319 de juin 2011 "Ensemble de toutes les actions techniques, administratives et de management durant le cycle de vie d'un bien, destinées à le maintenir ou à le rétablir dans un état dans lequel il peut accomplir la fonction requise"
<b>Mise à jour évolutive</b>	Mise à jour consistant à modifier progressivement l'application logicielle en	
<b>Fixation</b>	Dispositif matériel qui raccorde ou fixe mécaniquement ou magnétiquement deux ou plusieurs objets, parties ou pièces détachées. Une fixation est généralement non permanente, c'est à dire, qu'elle peut être enlevée ou démontée facilement sans endommager les objets, parties ou pièces détachées raccordée(s) ou fixée(s) ensemble (exemple : vis ou clips). Les soudures et certains collages sont à contrario des fixations permanentes. Les adhésifs sont considérés comme des fixations non réutilisable sauf si de nouveaux sont fournis avec la pièce détachée.	Inspiré de Lamar, "Fasteners - Their Needs and Types", Bright Hub Engineering, 2020.
<b>Fixation réutilisable</b>	Voir la définition de « réutilisable »	D'après la Norme NF EN 45554 "Méthodes générales pour l'évaluation de la capacité de réparation, réutilisation et amélioration des produits liés à l'énergie", 2020.
<b>Fixation amovible</b>	Un système de fixations d'origine pouvant être complètement retiré (sans causé de dommages ni laisser de résidus).	
<b>Outil propriétaire</b>	Outil non disponible dans le commerce et appartenant exclusivement à une partie ou une entreprise, et en vertu duquel, son utilisation par une autre partie (un utilisateur final ou un client) implique des droits d'auteurs, une licence et/ou un coût.	Inspiré de Will Kenton, "Proprietary Technology", 2019.

<b>Outil spécifique</b>	Outil qui ne figure pas dans la liste des outils communs sans être un outil propriétaire.	
<b>Pièce / Pièces détachée</b>	Élément unitaire rentrant dans la composition de l'équipement.	

#### VOCABULAIRE EUROPEEN

<b>Eco-conception des lave-linges</b>	<b>Ecodesign of washing machines</b>
RÈGLEMENT (UE) 2019/2023 DE LA COMMISSION du 1er octobre 2019 établissant des exigences en matière d'écoconception applicables aux lave-linge ménagers et aux lave-linge séchants ménagers conformément à la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil, modifiant le règlement (CE) no 1275/2008 de la Commission et abrogeant le règlement (UE) no 1015/2010 de la Commission.	COMMISSION REGULATION (EU) 2019/2021 Of 1 October 2019 laying down eco-design requirements for electronic displays pursuant to Directive 2009/125/EC of the European Parliament and of the Council, amending Commission Regulation (EC) No 1275/2008 and repealing Commission Regulation (EC) No 642/2009

#### Liste des informations à fournir (documentation)

→ Les informations de réparation et d'entretien du lave-linge ménager ou du lave-linge séchant ménager mentionnées au point a) comprennent :	→ the household washing machine or household washer-dryer repair and maintenance information referred to in (a) shall include :
--	---

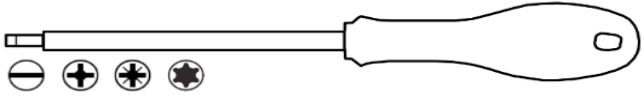
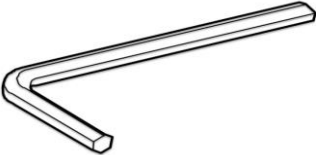

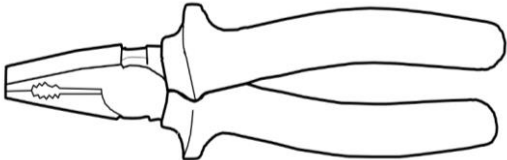
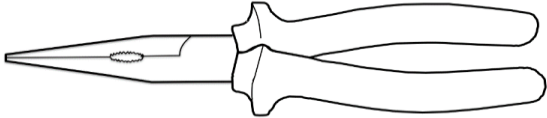
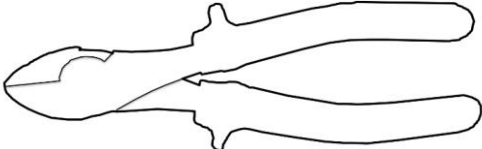
une identification sans équivoque du lave-linge ménager ou du lave-linge séchant ménager	the unequivocal household washing machine or household washer-dryer identification
un schéma de démontage ou une vue éclatée	a disassembly map or exploded view
un manuel technique d'instructions relatives à la réparation	technical manual of instructions for repair
une liste du matériel de réparation et de test nécessaire	list of necessary repair and test equipment
les informations concernant les composants et le diagnostic (telles que les valeurs théoriques minimales et maximales pour les mesures)	component and diagnosis information (such as minimum and maximum theoretical values for measurements)
des schémas de câblage et de raccordement	wiring and connection diagrams
les codes d'erreur et de diagnostic (y compris les codes spécifiques au fabricant, le cas échéant)	diagnostic fault and error codes (including manufacturer-specific codes, where applicable)
les instructions pour l'installation des logiciels et micrologiciels pertinents, y compris les logiciels de réinitialisation	instructions for installation of relevant software and firmware including reset software
les informations sur les modalités d'accès aux données relatives aux incidents de défaillance signalés enregistrés dans le lave-linge ménager ou le lave-linge séchant ménager (le cas échéant)	information on how to access data records of reported failure incidents stored on the household washing machine or washer-dryer (where applicable)

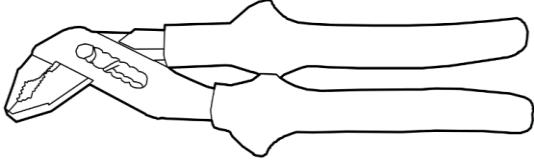
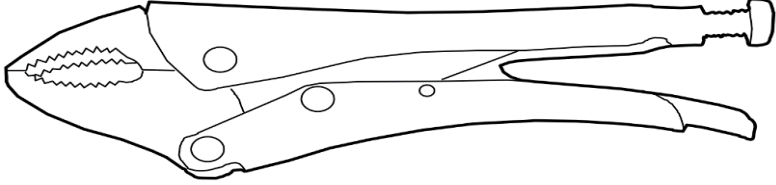
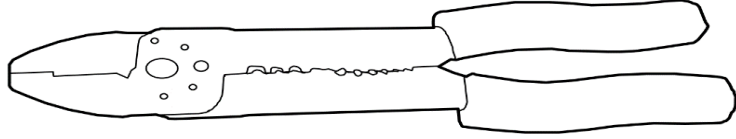
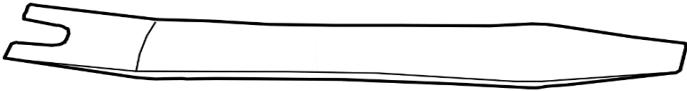

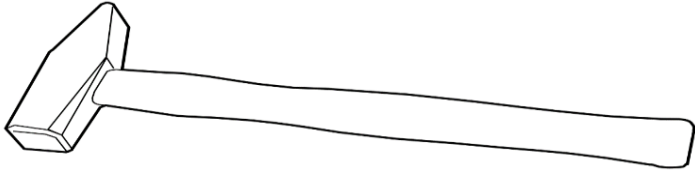
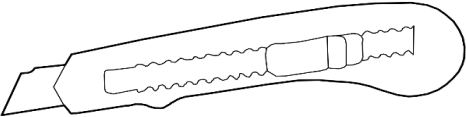
#### Liste des pièces détachées à mettre à disposition

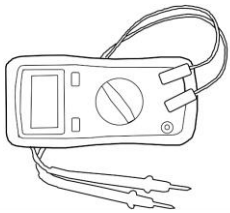
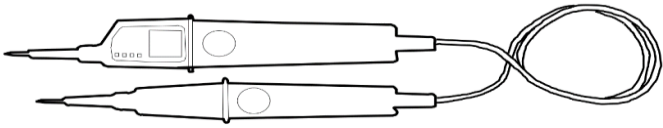
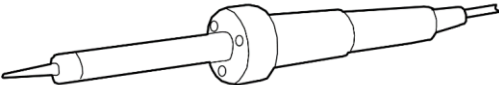
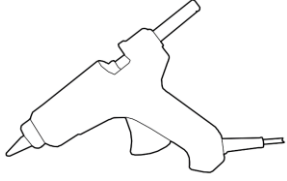
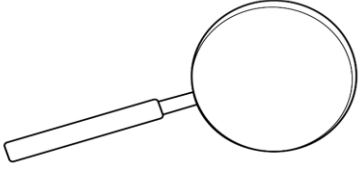
Moteur et balais de moteur	Motor and motor brushes
Transmission entre moteur et tambour	Transmission between motor and drum
Pompes	Pumps
Amortisseurs et ressorts	Shock absorbers and springs
Tambour de lavage, croisillon de tambour et roulements correspondants (séparément ou en lot)	Washing drum, drum spider and related ball bearings (separately or bundled)
Générateurs de chaleurs et éléments chauffants, y compris les pompes à chaleur, (séparément ou groupés)	Heaters and heating elements, including heat pumps (separately or bundled)
Conduites et matériel connexe y compris l'ensemble des flexibles, vannes, filtres et systèmes aquastop (séparément ou groupés)	Piping and related equipment including all hoses, valves, filters and aquastops (separately or bundled)
Cartes de circuit imprimé	Printed circuit boards
Affichages électroniques	Electronic displays
Manocontacts	Pressure switches
Thermostats et capteurs	Thermostats and sensors
Logiciels et micrologiciels, y compris logiciels de réinitialisation	Software and firmware including reset software
Portes	Door
Charnières et joints de porte	Door hinge and seals
Autres joints	Other seals
Assemblage de verrouillage de la porte	Door locking assembly
Accessoires en matière plastique tels que distributeurs de détergent	Plastic peripherals such as detergent dispensers

## ANNEXE 2 : OUTILS BASIQUES ET LEURS RÉFÉRENCES DE NORME

D'après la Norme NF EN 45554 "Méthodes générales pour l'évaluation de la capacité de réparation, réutilisation et amélioration des produits liés à l'énergie", 2020.

Type d'outils	Illustration (illustration informative)	Référence
<p>Tournevis à tête fendue, à empreinte cruciforme et à empreinte à six lobes internes.</p>		<p>ISO 2380, ISO 8764, ISO 10664</p>
<p>Clé pour vis à six pans creux</p>		<p>ISO 2936</p>
<p>Clé mixte</p>		<p>ISO 7738</p>
<p>Pince universelle</p>		<p>ISO 5746</p>
<p>Pince à bec demi-rond</p>		<p>ISO 5745</p>
<p>Pince coupante diagonale</p>		<p>ISO 5749</p>

<p>Pince multiprise</p>		<p>ISO 8976</p>
<p>Pince étau</p>		
<p>Pince universelle pour dénudage et sertissage des terminaux</p>		
<p>Levier</p>		
<p>Pincette</p>		
<p>Marteau (tête métallique)</p>		<p>ISO 15601</p>
<p>Couteau universel (cutter) avec lame rétractable</p>		

Multimètre		
Voltmètre (testeur de tension)		
Fer à souder		
Pistolet à colle		
Loupe		

## **ANNEXE 3 : PRÉCISION SUR LA NOTION D'ÉTAPE DE DÉMONTAGE ET CAS**

**D'APPLICATION CONCRET**